

- CONTENU DU DOSSIER -

- 1 . Notice de présentation de la déclaration de projet
- 2 . Évaluation environnementale
 - 2.1 - Évaluation environnementale
 - 2.2 - Annexes
 - 2.3 - Résumé non technique
- 3 . Note de dérogation aux dispositions de l'article L.111-1-4
- 4 . Mise en compatibilité
 - 4.1 - Mise en compatibilité du PLU du Mans
 - 4.1a : Notice de présentation de la mise en compatibilité
 - 4.1b : Orientations d'Aménagement – Secteur de Béner (pièce n° 3 du PLU)
 - 4.1c : Règlement littéral (pièce n° 4.1 du PLU)
 - Dispositions générales
 - Règlement de la zone 1AU
 - 4.1d : Règlement graphique (pièce n° 4.2 du PLU)
 - 4.1e : Note de dérogation aux dispositions de l'article L.111-1-4 (pièce n° 4.4 du PLU)
 - 4.2 - Mise en compatibilité du PLU d'Yvré l'Évêque
 - 4.2a : Notice de présentation de la mise en compatibilité
 - 4.2b : Projet d'Aménagement et de Développement Durable (pièce n° 2 du PLU)
 - 4.2c : Orientations d'Aménagement (pièce n° 3 du PLU)
 - 4.2d : Règlement littéral (pièce n° 4.1 du PLU)
 - Dispositions générales
 - Règlement de la zone 1AU
 - 4.2e : Règlement graphique (pièce n° 4.2 du PLU)
 - 4.2f : Note de dérogation aux dispositions de l'article L.111-1-4 (pièce n° 4.4 du PLU)